



Paris, le 04 mars 2026

**Bulletin tarifaire n° 1226.**

**Objet : Procédures révisées de billetterie GF pour les passagers impactés par la fermeture de l'espace aérien de Bahreïn**

**Ce bulletin annule et remplace intégralement le Bulletin tarifaire n°1225.**

Les procédures suivantes s'appliquent aux passagers GF détenant des billets émis au plus tard le 28 février 2026 et dont le départ est prévu entre **le 28 février et le 10 mars 2026** :

**Politique de modification (rebooking) :**

- Les passagers peuvent modifier leur voyage pour une autre date, sans pénalités ni frais de service. Aucune différence tarifaire ne sera appliquée.
- La nouvelle réservation et le départ alternatif doivent être effectués au plus tard **le 31 mars 2026**. La modification peut être réalisée dans la classe de réservation la plus basse disponible, dans la même cabine.

**Politique de remboursement :**

- Billets non utilisés :  
Les passagers ont droit à un remboursement intégral selon le mode de paiement initial (aucun frais de remboursement ne s'applique).
- Billets partiellement utilisés :  
Les passagers ont droit à un remboursement de 50% du tarif de base, ainsi qu'au remboursement des taxes non utilisées. (Aucun frais de remboursement ne s'applique).

Les billets doivent être traités conformément aux procédures habituelles, en veillant à ajouter la remarque OSI suivante dans la réservation :

**OSI GF AUTHORISED REISSUE/REFUND DUE TO CLOSURE OF BAHRAIN AIRSPACE**

**Direction France**

Contactfrance@gulfair.com